

**« AL BORAQ » intégré dans l'offre destinée aux adhérents
de la Fondation des Ouvres Sociales du Personnel
du Ministère de l'Economie et des Finances**

Le Lundi 28 janvier 2019 à Rabat, Monsieur Mohamed Rabie KHLIE, Directeur Général de l'Office National des Chemins de Fer et Monsieur Hakim FIRADI, Directeur de la Fondation des œuvres sociales du Personnel du Ministère de l'Economie et des Finances, ont procédé à la signature d'une nouvelle convention de partenariat pour renforcer l'offre des services ferroviaires au profit des adhérents de la Fondation.

En vertu de ce partenariat, les adhérents, actifs ou retraités, ainsi que leurs conjoints et enfants, âgés entre 4 et 21 ans, bénéficient, durant toute la semaine, d'offres tarifaires préférentielles par rapport aux tarifs grand public. Ils ont droit à une réduction de 30% sur les billets en première ou en deuxième classe pour :

- Le train à grande vitesse «AL BORAQ» avec une réservation préalable;
- Les trains de grandes lignes avec ou sans réservation préalable;
- Les trains de navette rapide TNR en dehors des périodes de pointe (de 6h00 à 9h00 et de 15h00 à 19h00, du lundi au vendredi), sans obligation de réservation préalable;
- Les autocars Supratours.